



L'UNION EUROPEENNE APPUIE UN PROJET POUR SORTIR LES ENFANTS EN

SITUATION DE HANDICAP DE L'EXCLUSION EN LEUR OFFRANT UN ACCES A UNE

EDUCATION SPECIALISEE DE QUALITE

Ce jeudi 22 novembre 2012, un projet d'appui à l'éducation des enfants en situation de handicap, a été lancé officiellement, en présence du Ministre de la Population, Olga Ramarason et de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne à Madagascar, Leonidas Tezapsidis.

La problématique du handicap est réelle à Madagascar et touche un nombre significatif d'enfants et de familles démunis. La prévalence globale du handicap est estimée à 7,5% soit une population handicapée de à 1,5 million. Dans ce domaine particulier, l'Etat malgache dispose d'un cadre juridique reconnaissant le droit à l'éducation de l'enfant handicapé en milieu ordinaire ou spécialisé. Or, la prise en charge des personnes handicapées, notamment en matière d'éducation, reste critique à Madagascar.

Sensible aux interventions luttant pour l'accès au droit à l'éducation des enfants, l'Union européenne vient d'allouer 107.500 euros, soit l'équivalent d'environ 300 millions d'ariary, à l'association française ASMAE, à travers l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme. L'objectif du projet vise à sortir les enfants en situation de handicap de l'exclusion et à renforcer les capacités de 4 associations malgaches accueillant des enfants en situation de handicap: Les Orchidées blanches et l'association Avotra à Antananarivo; le Centre d'éducation spécialisée à Manakara; et l'Ecole Sainte Louise à Fianarantsoa.

Le projet, d'une durée de deux ans, devra toucher directement environ 300 bénéficiaires composés des professionnels du handicap qui seront formés et des enfants qui verront leur prise en charge améliorée.

En outre, le projet cible 15.000 autres bénéficiaires impliquant les familles, les membres des communautés locales et le pouvoir public. Ces derniers feront l'objet d'une sensibilisation pour une meilleure compréhension du handicap et pour une évolution institutionnelle appropriée.

Dans son intervention, l'Ambassadeur de l'Union européenne a sollicité une implication plus forte de l'Etat dans ce secteur. Il a aussi souligné les interventions récentes de l'Union européenne à l'appui des services sociaux de base. En effet, en septembre 2012, face à la gravité de la situation sociale, l'Union européenne a décidé de financer des programmes d'éducation et de santé sous le Fonds Européen de Développement pour un montant total de 44 millions d'euros soit l'équivalent d'environ 125 milliards d'ariary.

Service Presse, Politique et Information

de la Délégation de l'Union européenne à Madagascar

=====



Le 22 novembre 2012, l'association Soeur Emmanuelle a organisé un concert de soutien à Madagascar. L'événement a été organisé par le Centre Culturel Français de Madagascar, en collaboration avec le Centre de Recherches et de Documentation de Madagascar. Le concert a été donné par le groupe de musique 'Les Amis de Soeur Emmanuelle'.